



Dossier

L'entretien des espaces verts

Une commune au naturel

Depuis de nombreuses années, Iffendic s'engage en faveur d'un aménagement durable du territoire. Les espaces verts et le fleurissement sont gérés de façon maîtrisée, dans le respect de l'environnement et de ses ressources naturelles.

Au-delà des obligations réglementaires en faveur de la réduction des produits phytosanitaires, le service espaces verts utilise des techniques d'entretien alternatives, telles que le paillage, l'installation de plantes couvre-sols, le désherbage mécanique,... afin de préserver la qualité des sols, les ressources en eau, la biodiversité et la santé de tous. Ces méthodes permettent un entretien de qualité tout en intégrant la végétation spontanée. Pissenlits, plantains et autres plantes perçues comme "indésirables", se fondent parfois dans l'aménagement de nos espaces verts. Cette végétation qualifiée par défaut de "mauvaise" ne l'est pas. Avec ces changements de pratiques, l'aspect visuel de nos espaces publics évolue. Il faut s'y habituer.



Label Villes et Villages Fleuris

Cela fait plus de 10 ans que notre ville s'est inscrite dans la démarche du label Villes et Villages Fleuris. Pendant toutes ces années, la sensibilité des élus et l'engagement des agents ont permis de valoriser le patrimoine, l'aménagement paysager et le fleurissement de notre ville en préservant la biodiversité et en protégeant notre environnement. Les agents ont su au fil de l'eau revoir leurs pratiques pour s'adapter et anticiper le changement climatique par la gestion raisonnée des espaces naturels, la déclinaison de variétés plus « sobres » et la réduction de la consommation d'eau dans l'espace public.

Sylvain Monnerais
Adjoint à l'environnement





Des méthodes d'entretien adaptées avec **la gestion différenciée**

Iffendic compte une cinquantaine d'espaces verts dans le bourg et ses alentours y compris les terrains de sport. L'entretien de ces différentes zones est adapté en fonction de leurs spécificités naturelles et de leurs usages : espaces de jeux, de promenade, espaces naturels, etc. C'est ce qu'on appelle la gestion différenciée. Les grands espaces tondus laissent par exemple la place aux jachères fleuries et aux prairies naturelles favorisant ainsi la diversité de la faune et de la flore.

Quatre types d'espaces verts ont été définis sur la commune. A chacun correspond un protocole d'entretien spécifique. Le service espace vert adapte ainsi ses méthodes de travail (tonte, fauche, désherbage manuel...) et ses fréquences d'intervention. Il ne s'agit pas de moins entretenir mais d'agir de façon plus écologique et économique.

*A chaque espace
son entretien*

En savoir plus sur la
gestion différenciée



POURQUOI ?

Préserver l'environnement

Les méthodes d'entretien sont adaptées à chaque milieu. Elles permettent de préserver et de favoriser la biodiversité. Les ressources naturelles sont gérées durablement en valorisant les déchets verts et en économisant l'eau.

Optimiser les coûts d'entretien

Même si certaines zones nécessitent plus d'entretien, la mise en place des fauches tardives ou du mulching par exemple permettent d'optimiser le travail des agents du service espaces verts. Ces pratiques génèrent également des économies de carburant et ralentissent l'usure du matériel.

Améliorer le cadre de vie

La gestion différenciée permet d'offrir aux habitants des espaces verts préservés aux esthétiques variés. Elle met en valeur le patrimoine naturel de la commune et participe à un cadre de vie agréable pour tous.



Rien ne se perd

Revaloriser les déchets verts

L'entretien des espaces verts génère plusieurs tonnes de déchets végétaux chaque année. Dans une démarche vertueuse, l'objectif est de revaloriser ces déchets localement.

Végétaux herbacés

Issus des tontes, de la taille de haies et des feuilles mortes, ils sont broyés puis compostés. Une fois fermenté, le produit de la décomposition est utilisé pour fertiliser les sols dans les massifs, au pied des arbres et des arbustes.

Déchets boisés

Lors de l'élagage, les branches broyées sont transformées en copeaux et utilisés en paillage au pied des plantes. Celui-ci permet de limiter le désherbage et l'arrosage. Il fertilise aussi le sol en lui apportant de la matière organique.

Bois d'œuvre

Certains arbres doivent être abattus pour des raisons de sécurité, parce qu'ils sont vieillissants ou malades. Selon le type d'essence, le bois peut être valorisé en planche ou en poteau pour créer du mobilier urbain. Une table de pique-nique a par exemple été fabriquée par les agents municipaux.



L'info

Chaque année, à l'automne, la mairie organise une distribution de compost gratuite à destination des habitants.



La haie sèche : un réservoir de biodiversité

Les agents du service espaces verts ont mis en place plusieurs haies sèches sur la commune. Elles sont créées à partir de branches d'arbres ou d'arbustes entrelacées horizontalement entre deux rangées de piquets qui stabilisent l'ensemble. Les déchets issus de l'entretien sont ainsi valorisés sur place ce qui évite de les évacuer en déchetterie.

La haie sèche peut servir de brise-vent et permet de séparer des espaces de manière naturelle. D'autre part, elle favorise la biodiversité puisqu'elle crée un habitat de choix pour une multitude d'espèces animales et végétales.



Chez vous



Vous pouvez reproduire une haie sèche dans votre jardin. Elle sera très pratique pour recycler vos branchages et tailles de haies !

Vous souhaitez apprendre à réaliser une haie sèche ? Inscrivez-vous à la matinée citoyenne du 26 avril (voir p. 12).

